



Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ED 1961/05

14 juillet 2005
Original : anglais

F

Réponse aux communications du Directeur exécutif : Rappel aux Membres

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et a l'honneur de leur rappeler que les quatre communications du Directeur exécutif ci-après appellent une réponse de leur part. Les renseignements demandés dans ces documents sont essentiels pour qu'il puisse faire rapport au Comité exécutif, au Comité de promotion et au Conseil sur le résultat des consultations des Membres sur ces questions lors des réunions de l'OIC qui se tiendront au Brésil du 26 au 29 septembre 2005.

- **Enquête sur la durabilité** (document ED-1949/05 du 26 mai 2005) : Les Membres sont invités à communiquer au Directeur exécutif des renseignements sur les domaines énumérés dans l'annexe de ce document avant le **31 juillet 2005 au plus tard**.
- **Composition du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) pour les années caféières 2005/06 et 2006/07** (document ED-1952/05 du 13 juin 2005) : Les Membres sont invités à informer par écrit le Directeur exécutif des représentants désignés pour siéger au CCSP pendant les deux prochaines années caféières avant le **1 septembre 2005 au plus tard**.
- **Ressources destinées à la promotion** (document ED-1955/05 du 17 juin 2005) : Les Membres sont invités à communiquer leurs avis et leurs suggestions sur les ressources destinées à la promotion avant le **15 août 2005 au plus tard**.
- **Obstacles à la consommation** (document ED-1958/05 du 1 juillet 2005) : Les Membres sont invités à communiquer des renseignements actualisés sur les droits et taxes et les lois et règlements applicables aux exportations et aux importations de café des pays Membres avant le **20 août 2005 au plus tard**.

2. Les réponses à ces documents peuvent être envoyées par écrit ou par courriel (info@ico.org) au Directeur exécutif. Les Membres qui auraient besoin de renseignements supplémentaires ou d'éclaircissements sur l'une ou l'autre de ces communications peuvent prendre contact avec le Directeur exécutif.